

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mercredi 3 avril 2024</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 19 mars 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 3 avril 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 12 Délibération n°D_2024_04_03_04</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Carole Chen à Mme Anne-Marie Ceccon, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé, M. Norbert Regard à M. Christophe Piazzoni Absent excusé : / Absent : M. Laurent Esteulle</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Montant des subventions allouées aux associations pour l'exercice 2024

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Anne-Marie Ceccon, adjointe au Maire, présente le dossier des subventions aux associations.

Elle rappelle qu'en 2023, il a été alloué 14 subventions aux associations pour un montant de 3 000 €.

Elle souligne que certaines associations bénéficient d'une gratuité de la salle des fêtes et d'autres, d'une subvention.

Elle propose d'attribuer, pour l'exercice 2024, les subventions suivantes pour un montant de 1 750 € :

Association	Adresse	Objet	Subvention 2024 en €	Mise à disposition de la salle des fêtes
ASSOCIATIONS COMMUNALES				
CONT'ANIM	67, rue de la Mairie 74270 Contamine-Sarzin	Animations communales	500 €	2
Les Amis de Contamine-Sarzin	67, rue de la Mairie – 74270 Contamine-Sarzin	Etude et partage de l'histoire de la commune de Contamine-Sarzin, valorisation de l'environnement	150 €	2
Sourire en cœur	c/o Mme Marie-Jo Bachet – 22B, route de Villard - 74270 Contamine-Sarzin	Actions en faveur de familles avec enfant porteur d'un handicap	150 €	

Association	Adresse	Objet	Subvention 2024 en €	Mise à disposition de la salle des fêtes
ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES				
Souvenirs français - section Frangy	c/o M. Philippe Ricoeur - 5, place de l'Eglise - 74270 Frangy	Maintien de la mémoire des morts pour la France, entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, organisation d'actions de Mémoire envers les morts aux champs d'honneur	150 €	
Union des anciens combattants - section Frangy	c/o M. Raymond Courlet - 820, route du Crêt - 74270 Minzier	Regroupement des anciens d'Afrique du Nord et des plus jeunes ayant participé aux différents conflits extérieurs (Liban, Tchad, Kosovo ...)	150 €	
ASSOCIATIONS SCOLAIRES				
Foyer socio-éducatif du collège de Frangy	375, route du Stade - 74270 Frangy	Favoriser l'épanouissement des élèves et permettre l'ouverture culturelle	150 €	
APE du Triolet	Route du Pont Fornant - 74270 Minzier	Organisation d'évènements en faveur des enfants de l'école	150 €	1
ASSOCIATIONS CULTURELLES				
Stimul'Usses	35, place de l'Eglise - 74270 Frangy	Programmation cinématographique et culturelle	150 €	
Orchestre d'Harmonie de Frangy - L'Echo des Usses	19, rue du Grand Pont - 74270 Frangy	Harmonie municipale	200 €	1
TOTAL A VERSER			1 750 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal décide d'allouer aux associations, pour l'exercice 2024, les subventions mentionnées ci-dessus.

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 65748 du budget primitif du budget principal de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 4 avril 2024</p> <p>De sa publication : 08 AVR. 2024</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 08 AVR. 2024</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 3 avril 2024</p> <p>Le Maire,  Le secrétaire de séance, </p> <p>Georges CANICATTI Pierrette BATON MARECHAL</p>
--	--

